

Paris – 6 février 2015

**Banque PSA Finance adapte et améliore les conditions de sa sécurité financière**

Banque PSA Finance a signé le 5 février 2015 un nouveau crédit syndiqué pour un montant de 700 millions d'euros avec une maturité de cinq ans.

Organisée avec la participation de 13 banques, la nouvelle facilité revolving a été largement sursouscrite et sa taille a été volontairement limitée à 700 millions d'euros. Elle s'est conclue dans des conditions de prix très compétitives et par une maturité longue.

Le même jour, Banque PSA Finance a remboursé et annulé le crédit syndiqué d'un montant de 4,1 milliards d'euros signé le 11 janvier 2013, le crédit revolving d'un montant de 1,2 milliard d'euros signé le 11 janvier 2013 ainsi que le crédit syndiqué d'un montant de 2 milliards d'euros signé le 13 décembre 2011.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du démarrage du partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance en France et au Royaume-Uni, entraînant une forte réduction des besoins de financement de Banque PSA Finance et des sécurités financières associées.

Le succès de cette opération démontre la confiance du marché dans le nouvel environnement de Banque PSA Finance.

**Contacts :**

<b>Relations Presse</b>	<b>Relations Investisseurs</b>
Jean-Baptiste Thomas +33 (0) 1 40 66 47 59 jean-baptiste.thomas@mpsa.com	Frédéric Brunet +33 (0) 1 40 66 42 59 frédéric.brunet@mpsa.com
Pierre-Olivier Salmon +33 (0) 1 40 66 49 94 pierreolivier.salmon@mpsa.com	Anne-Laure Desclèves +33 (0) 1 40 66 43 65 annelaure.desclèves@mpsa.com
Pierre Nectoux +33 (0) 1 46 39 54 43 pierre.nectoux@mpsa.com	Karine Douet +33 (0) 1 40 66 57 45 karine.douet@mpsa.com